

Rappel : publication jubilaire de la SSO

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Au départ, les questions ne manquent pas. Veut-on créer de toutes pièces un comité cantonal ou demander à une des sociétés de district de fonctionner comme Vorort pendant une période donnée? Faut-il encourager l'organisation d'une société d'officiers aux Franches-Montagnes? Comme tout le monde souhaite une autonomie aussi large que possible pour les sous-sections, quels seraient le programme et les compétences de l'association au niveau cantonal? Au printemps 1983, les statuts sont prêts; les deux sociétés les ont acceptés à la fin du mois de septembre.

Ces dernières années, les officiers de l'actuel canton du Jura ont peut-être connu des périodes plus difficiles que leurs camarades du reste de la Suisse, mais le fait de s'être mesurés avec l'obstacle leur permet de mieux appré-

cier le véritable sens de la solidarité confédérale, du fédéralisme et des avantages de se trouver sur un pied d'égalité avec les autres cantons. Pour eux 1983, année symbolique, marque le 150^e anniversaire de la Société suisse des officiers, mais aussi le début d'une période nouvelle. Ils souhaitent que les Kulturkämpfe de tous genres les épargnent, car ils désirent respecter le beau serment à la bannière du XIV^e siècle: «Je veillerai sur la bannière. Si le banneret tombe, je la saisirai, je l'élèverai pour qu'elle flotte encore. Si je suis blessé, je la tendrai à un camarade. Je jure de ne jamais l'abandonner, ni le jour ni la nuit, dans la joie comme dans la détresse, dans l'honneur comme dans la misère, jusqu'à la mort.»

H. de W.

Rappel

Publication jubilaire de la SSO

Nos abonnés, non membres de la SSO, qui n'ont pas encore demandé leur exemplaire à notre administration, avenue de la Gare 33, 1003 Lausanne, peuvent encore le faire d'ici fin octobre. Ils le recevront gratuitement.

Passé ce délai, nous en disposerons à des fins de propagande et d'acquisition d'abonnements.

RMS